

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 57 (1928)

Heft: 11

Rubrik: Pour entrer dans la vie : choix d'une carrière - orientation professionnelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

petite république, embrassa du regard d'immenses horizons et, dépassant les chères montagnes qui font à notre pays une couronne de blancheur et de verdure, voulut porter aux autres nations, non la richesse matérielle du commerce et de l'industrie, mais les trésors impérissables de la science et de la foi. »
E. G.



POUR ENTRER DANS LA VIE

CHOIX D'UNE CARRIÈRE — ORIENTATION PROFESSIONNELLE

La question mise à l'étude pour notre réunion de l'année prochaine est, on le sait, l'*orientation professionnelle* de notre jeunesse à la sortie de l'école, et quelle action nous pouvons exercer pour que cette orientation se fasse dans le sens raisonnable et utile.

En attendant les indications que M. l'abbé Savoy, notre président, nous donnera, je crois bon d'« orienter » les esprits en publiant, avec l'autorisation de l'auteur, un exposé destiné aux écoliers de la ville de Sion qui disent à leurs classes « un adieu définitif » et à leurs parents, en quête d'une situation pour eux.

L'enjeu en vaut la peine. — Si l'on en croit Pascal, « la chose la plus importante à toute la vie, c'est le choix d'un métier », d'où dépend *le succès de notre activité*, la valeur de notre influence sociale, le contentement qui passe richesse. Et, considération bien propre à stimuler chez le jeune homme le sentiment de la responsabilité, ce choix décide, en grande part, du sort de *sa future famille*, pour laquelle il construit de loin *un foyer stable et sûr* ou qu'il voue à l'avance aux aléas d'un logis de fortune. Les éléments turbulents qui troublent l'existence ordonnée de la cité se recrutent surtout dans les milieux mécontents, dont l'existence vagabonde est la suite d'une carrière manquée.

A chacun son métier. — Est-ce que le choix d'un état de vie se traite en général avec l'attention, le sérieux que réclame son importance ? D'après un observateur des faits sociaux, 25 % des gens changent une fois de métier, 10 % deux fois ou plus souvent ; un grand nombre d'hommes végètent, mécontents et déprimés, dans une position manquée qu'ils n'ont pas eu l'énergie ou la possibilité de changer. D'après des statistiques sérieusement établies, les $\frac{2}{5}$ des jeunes hommes exercent une profession pour laquelle ils manquent d'aptitudes ; plus de $\frac{1}{5}$ n'y apportent que des aptitudes médiocres ; à peine $\frac{1}{5}$ s'adonnent à un métier pour lequel ils sont qualifiés.

Au hasard. — Cette situation déplorable n'étonne pas ceux qui y voient la conséquence naturelle de la légèreté avec laquelle beaucoup de jeunes gens s'engagent dans une carrière. On ne peut appeler choix sérieux l'ensemble des événements fortuits qui acheminent, poussent un sans-travail juvénile vers une place où le font échouer dans un poste où il cachera tant bien que mal sa médiocrité intellectuelle ou son insignifiance morale. Ces désirs, ces velléités, ces hésitations, ces décisions timides prises au hasard ne sont pas des garanties d'une carrière stable, d'une vie active, féconde et heureuse.

« Une place sera acceptée au hasard, qu'elle soit celle de commissionnaire ou simplement d'aide. Le jeune homme gagne de l'argent, fait aussi certaines recettes quotidiennes qu'on n'a pas à contrôler. On sait où cela conduit. On renvoie toujours l'apprentissage jusqu'à ce qu'il soit trop tard. A un moment

donné, le jeune homme ne voudra plus être apprenti. Le courage lui manque pour renoncer à un gain immédiat, il ferme les yeux au danger de l'avenir et laisse aller les choses. » (Stocker.)

Prédestiné ! — D'autres parents engagent, poussent leurs enfants dans une voie depuis longtemps arrêtée, sans tenir compte des circonstances pouvant modifier leurs premières vues, sans consulter les indications assez claires de la Providence. Les besoins matériels chez les uns, chez d'autres la tradition et l'honneur familial, voilà les motifs fréquents d'une décision prise prématurément, sans attendre les conseils de ce grand maître qu'est le temps.

On ne peut nier que les dures nécessités du pain quotidien restreignent chez beaucoup de jeunes gens la latitude dans le choix d'une profession. Le reproche de sacrifier l'avenir de leurs enfants sur l'autel du veau d'or n'atteint pas ces familles sans distinction, mais seulement celles qui, sans être harcelées par les besoins économiques, considèrent leur progéniture comme des instruments de lucre. De même, le culte si légitime des traditions familiales ne saurait être taxé d'abus que s'il pousse les enfants dans une profession visiblement incompatible avec leurs moyens.

Tendance actuellement prédominante. — Aujourd'hui, en matière de vocation, on demande souvent conseil à la vanité et à l'ambition. « Alors, inconsciemment, les parents détournent leurs regards des professions manuelles pour les porter sur les professions libérales, sur les travaux de bureaux, sur le commerce et les administrations. » (G. Hug.)

Loin de nous la pensée de détourner en bloc notre jeunesse de ces carrières auxquelles les familles valaisannes ont peut-être trop longtemps refusé un recrutement réclamé par le trafic moderne et le développement industriel du canton. Néanmoins, il sera toujours utile de méditer les paroles de l'auteur justement cité : « Combien ne voyons-nous pas autour de nous de jeunes gens à qui un métier aurait apporté de l'aisance et de la considération, tandis que leurs occupations, soit dans le commerce, soit dans les administrations, ne leur ont jamais procuré une réelle satisfaction. N'oublions jamais que tout ce qui brille n'est pas or. »

Métiers à la mode. — « Vous voilà émancipé de l'école ou arrivé au bout de vos études secondaires. Qu'allez-vous devenir, jeune ami ? » — « Electricien, mécanicien ! » Mots magiques dont le son évoque, chez le jeune homme, tout un ensemble d'occupations à son goût ensoleillées par la perspective d'un gain alléchant. Les adultes qui suivent de près la jeunesse connaissent cet état d'esprit. Beaucoup d'adolescents semblent ignorer l'existence d'une foule de métiers communs et à la portée de bourses modestes et qui nourriront honorablement leur homme. Inutile de signaler à nouveau la concurrence effrénée autour des places de bureaux.

Que résulte-t-il de cet engouement pour quelques carrières réputées lucratives et plus distinguées ? D'une part, l'encombrement dans les positions tant convoitées, tandis que, d'autre part, tant de professions moins en vue sont, en quelque sorte, mises à l'index, souffrent de la pénurie de recrutement indigène et sont abandonnées aux étrangers. Parmi ces méconnus du monde professionnel, citons surtout les métiers très importants du bâtiment (maçon, couvreur, gypseur, peintre décorateur et en bâtiment, etc.) et, en général, ceux de la construction.

Ordre providentiel. — Au lieu d'insister davantage sur les causes de tant de carrières manquées, nous préférons placer sous les yeux du lecteur quelques notions fondamentales sur le choix d'un état de vie.

L'entrée de tout jeune homme dans un genre de vie déterminé fait partie du plan providentiel. Dieu a fait la société viable. Avec une préparation suffisante, tout homme normal peut y trouver une place avec ses ressources riches ou modestes. D'autre part, il existe dans l'ensemble de la société humaine des talents assez riches et variés pour former des cadres solides, et de nombreux individus plus parcimonieusement doués ou plus heureux dans une position subalterne pour s'enrôler dans une excellente troupe.

Grâce à l'égalité foncière de tous les hommes, héritiers d'un patrimoine commun des mêmes facultés, et grâce à l'inégal développement de ces facultés chez les différents individus, la société humaine forme un corps dont les membres sont unis par des liens étroits de collaboration et de subordination. Mais dans l'innombrable famille terrestre, les postes ne sont pas assignés à chaque titulaire à l'instar d'un enrôlement ou d'une promotion militaire. Chaque nouvelle recrue doit interpréter la volonté divine conformément aux habitudes du gouvernement providentiel.

A la recherche de la voie. — Comment votre enfant trouvera-t-il la direction que lui assigne la Providence ? Il n'y a qu'à suivre l'exemple des familles fortement constituées. Là, les parents se préoccupent de bonne heure de l'avenir de leurs enfants. Leur premier souci est de connaître à fond les ressources des vies issues de la leur et confiées à leur sollicitude. Les relations intimes du foyer leur fournissent mille occasions d'étudier l'individualité de chaque enfant : sa résistance physique, ses ressources intellectuelles, son esprit d'observation et son sens pratique, son énergie morale et ses prédispositions marquées. Leur rôle spécial à l'égard du jeune être leur fournit la clef explicative de la plupart des particularités, qualités ou défauts, talents exceptionnels ou tares dégradantes, qui impriment à cette existence en voie de développement un cachet très net de vigueur, de médiocrité ou de débilité. Lors même que ces pères et mères se verraient embarrassés d'esquisser en traits précis la valeur physique et la physionomie morale de leurs enfants, ils devinent souvent avec une étonnante sûreté leur aptitude à tel genre de vie.

Celui qui embrasse une carrière conforme à ses goûts, en remplit plus gaîment les multiples devoirs et en surmonte plus aisément les difficultés inévitables, suivant la parole de saint Augustin : « Là où il y a de l'amour, il n'y a pas de peine ; ou s'il y a de la peine, on aime cette peine. » La satisfaction puisée dans le devoir professionnel facilite le succès qui, à son tour, éveille de nouvelles énergies. La joyeuse initiative produit chez le jeune homme l'impression vivifiante d'être à la bonne place.

Signes de vocation. — Quels sont les indices suffisants d'un goût sérieux, durable, qui révèle une adaptation à une carrière donnée ? Le jeune homme doit posséder l'ensemble des dispositions requises pour s'initier convenablement à l'exercice de la profession envisagée. S'agit-il, par exemple, d'un métier, il convient d'examiner les points suivants : aptitudes physiques de constitution et de résistance, développement suffisant des sens particulièrement mis à contribution, aptitudes intellectuelles d'esprit pratique, de coup d'œil, d'observation ; aptitudes morales particulièrement utiles ; possession des connaissances scolaires, d'une bonne instruction primaire nécessaire à quiconque veut devenir un ouvrier qualifié. Il faut surtout dépister les vices de constitution et les insuffisances ou les défauts irrémédiables, incompatibles avec l'exercice normal du métier. Les signes de vocation, ainsi que les contre-indications, se manifestent dans le libre jeu de la volonté ; il convient d'observer l'enfant surtout dans les occasions

où son initiative personnelle agit sans contrainte, dans ses occupations récréatives utiles, dans les travaux d'amateurs, dans les études où il excelle. De plus, comme le milieu familial est souvent un peu exclusif, il sera sage de mettre le sujet examiné dans des situations ou en face d'occupations, où l'on a quelque espoir fondé de recueillir des renseignements utiles.

Le goût est un don précieux ; mais il ne faut pas en exagérer la portée. Sans en faire abstraction, des parents sages fixent leur choix d'après l'ensemble des dispositions requises pour une carrière déterminée. Enfin, une famille chrétienne respecte le droit primordial de Dieu sur les âmes et seconde avec désintéressement les vues divines là où germe une vocation sacerdotale ou religieuse.

Ce que voient les autres. — Le choix d'une carrière est une de ces affaires où les intéressés ne sont pas toujours très bons juges dans leur propre cause. La gloriole, la soif de lucre, la séduction d'un poste immédiatement rétribué sans apprentissage, le manque d'énergie à la perspective d'une préparation pénible, l'emballement, l'aveuglement des parents faibles et l'inexpérience du jeune homme, voilà quelques causes qui troublent le regard sur l'avenir des enfants.

Faut-il donc rejeter sur autrui la responsabilité d'une si grave décision ? Non certes, mais la sagesse conseille de recourir à d'autres sources d'information sérieuse. Après que les parents et les enfants auront examiné la question et mûrement pesé le pour et le contre, ils solliciteront l'avis de personnes expérimentées et désintéressées que leur position et leur fonction met à même de connaître assez le jeune homme : ce sont le prêtre et l'éducateur.

Les pasteurs des âmes, tout en remplissant leur ministère spirituel, acquièrent une expérience étendue de toute la vie humaine ; ils voient les personnes et les choses d'un point de vue large et élevé et peuvent donner des conseils judicieux.

L'éducateur, instituteur ou professeur, a suivi de très près les progrès intellectuels et l'évolution morale de ses élèves. L'habitude d'observer les enfants, les relations avec les familles et le contact avec la vie populaire lui permettent de pénétrer dans l'âme de l'enfant ; la vie scolaire lui offre d'ailleurs de nombreuses occasions de toucher la question de l'avenir, soit dans des causeries communes, soit dans des conversations entre deux. Son aptitude d'orientation complète avantageusement celle des parents.

L'école n'est pas encore en état de fournir aux familles toutes les indications désirables dans le choix d'une carrière ; car des courants très puissants ont entraîné l'éducation scolaire dans la direction d'un intellectualisme trop prononcé, de sorte que certaines aptitudes de la jeunesse, surtout celles qui concernent les choses pratiques, restent souvent latentes. Lorsque le développement des méthodes d'école active et l'introduction discrète de l'activité manuelle auront élargi le cadre de la vie scolaire, l'éducateur pourra sonder plus intégralement les ressources de ses élèves et renseigner les parents plus complètement. L'innovation la plus hardie en cette voie a été la création de classes de préapprentissage.

Si l'avis de l'éducateur n'est pas sans valeur dans le choix d'une profession manuelle, il serait imprudent de ne pas le consulter avant de diriger vers les études secondaires ou supérieures un enfant dont les capacités intellectuelles laisseraient douter du succès final. On ne peut certes que féliciter les pouvoirs publics de faciliter les études aux jeunes gens issus de familles peu fortunées. Mais ces facilités mêmes peuplent les écoles secondaires de trop d'élèves médiocres ou faibles. Il faut déplorer les études continuées après l'école primaire sans un but

suffisamment défini, en quelque sorte comme passe-temps. Le jeune homme tendu vers un but précis déploie plus de goût, d'énergie et de persévérance dans l'œuvre de sa formation.

Est-il besoin de dire qu'on n'entre pas dans un métier déterminé sans prendre l'avis d'un homme de ce métier qui connaît les exigences de sa vie et possède en général un sentiment d'honneur professionnel assez développé pour ne pas se prononcer à l'encontre de sa conviction.

Enfin, une consultation médicale, presque toujours utile, sera nécessaire dans les cas douteux ; car beaucoup de carrières réclament certaines qualités physiques de force, d'endurance, de capacité respiratoire, d'acuité visuelle, de solidité du système nerveux, etc., etc., sans lesquelles on résiste difficilement au surmenage et on se condamne à végéter dans la médiocrité.

Conseiller et Office d'orientation professionnelle. — Le choix d'une carrière est devenu plus difficile de nos jours. Dans le passé, les traditions familiales et une plus étroite communauté d'intérêts entre les parents et les enfants rendaient ceux-ci plus accessibles aux conseils de l'expérience ; de plus, l'évolution assez lente des conditions d'existence permettait une adaptation facile. Aujourd'hui, la mentalité de beaucoup de jeunes s'est engagée dans une direction où les parents ne les suivront pas. De plus, l'économie politique, déjà si compliquée, lutte encore contre le désarroi d'après-guerre ; enfin, la tendance trop répandue de rechercher les métiers à la mode et les places de bureaux ont rompu l'équilibre professionnel ; l'offre et la demande bouclent, suivant les professions, par des excédents ou des déficits inquiétants.

Des hommes clairvoyants se sont alarmés à la vue de ce désordre. Des organisations professionnelles, des cantons et des communes ont créé des offices d'orientation professionnelle qui se spécialisent dans les questions relatives au choix d'une carrière. Ces offices, dirigés « par des hommes au jugement sûr, connaissant les besoins des professions diverses, et d'une instruction assez étendue pour pouvoir apprécier les renseignements fournis par les parents, les instituteurs et les médecins », offrent leur aide aux familles.

Rien d'étonnant que l'Etat ne reste pas indifférent à l'avenir des futurs citoyens et s'intéresse par des subsides à l'activité des offices d'orientation professionnelle ; car la bonne marche des affaires publiques et la prospérité de la société civile exigent que chaque membre de l'organisme social remplisse la fonction naturellement dévolue à ses capacités ; des individus heureux dans une carrière conforme à leurs ressources sont des éléments d'ordre et d'harmonie.

Mais les conseillers d'orientation ne doivent pas sortir de leur rôle et se substituer aux parents qui restent les guides autorisés de la vocation de leurs enfants. « Il serait, en particulier, intolérable qu'une intervention de l'Etat, comme le désirent les partisans de l'école unique, chargeât les bureaux d'orientation professionnelle de fixer d'office la profession et l'avenir des enfants, portant ainsi gravement atteinte à l'autorité, au droit du père de famille. »

Monographies professionnelles. — Des enquêtes sur de nombreux métiers ont accumulé une foule de renseignements utiles aux familles qui veulent caser un de leurs enfants. Ces renseignements ont été classés, condensés et exposés en des tableaux dits « monographies professionnelles ». Les parents qui désirent les consulter y trouveront, outre l'énumération des diverses aptitudes requises, des indications sur les avantages et les inconvénients du métier mentionné, les mortes-saisons, le chômage, les accidents de travail et les maladies professionnelles, les conditions d'apprentissage, enfin sur l'avenir de la profession

et les perspectives de perfectionnement. Voici, à titre de spécimen, quelques extraits d'une monographie dressée par l'office d'orientation professionnelle de Strasbourg :

Le métier de maçon en général.

Aptitudes physiques : Taille moyenne. — Constitution robuste, forte musculature (intempéries, lourdes charges). — Vue et audition moyennes. — Voies respiratoires saines (poussières de démolitions, taille des briques, préparation du mortier, intempéries, courants d'air). — Cœur sain ou tout au moins sans défauts organiques prononcés. — Agilité du corps et sang-froid.

Déconseiller le métier (métier debout et de plein air) : *a*) à ceux qui sont prédisposés à des déviations de la colonne vertébrale (port de lourds fardeaux) ; *b*) à ceux qui sont prédisposés aux pieds-plats, aux hernies et aux varices ; *c*) à ceux qui ont une prédisposition marquée aux refroidissements, catarrhes et rhumatismes ; *d*) à ceux qui sont sujets aux attaques d'épilepsie (chutes) et au vertige (travail sur échafaudages).

Aptitudes psychiques et intellectuelles : Intelligence pratique. — Coup d'œil : savoir mesurer, comparer des longueurs, des épaisseurs, sans le secours d'instruments (sens des dimensions). — Sens de l'horizontalité et de la perpendicularité. — Esprit d'observation. — Bonne mémoire en général ; principalement mémoire des formes (rectilignes et courbes). — Sens de la représentation de l'espace. — Habileté manuelle.

Aptitudes morales : Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant pour autrui et avec autrui. — Aptitude à s'adapter aux compagnons de travail (équipes). — Sobriété.

Connaissances scolaires : Bien se pénétrer de cette idée qu'une bonne instruction primaire est nécessaire pour n'importe quel métier et que ne deviennent ouvriers qualifiés que ceux qui : *a*) ont de bonnes notions en calcul (métré, volumes, dosages) ; *b*) possèdent des notions élémentaires de dessin géométrique (confection et lecture de plans) ; *c*) étant entendu qu'ils savent bien lire et bien écrire (orthographe).

Avantages et inconvénients de la profession. — Chômage : dès que les constructions auront repris, il n'y aura pas lieu de prévoir de chômage dans le métier de maçon. — Mortes-saisons : en hiver ; même pendant ce temps, un ouvrier habile gagnera toujours son pain, car un patron prévoyant gardera un peu de travail à faire à l'abri pour les jours de gel et de pluie. — Maladies professionnelles : ne sont pas nettement caractérisées. — Accidents de travail : chutes, brûlures (chaux).

Apprentissage. — Durée : trois ans. — Offres et demandes : pénurie d'apprentis. Métier très recommandable aux jeunes gens bien portants et aimant la vie au grand air.

L'activité d'un office d'orientation professionnelle est multiple : par un travail de propagande dans la presse, par des conférences et des visites, l'office cherche à éveiller chez l'enfant l'idéal professionnel et le désir de faire un apprentissage rationnel ; il se renseigne sur la situation du marché du travail, sur la demande d'apprentis et l'offre de places. S'agit-il d'orienter un jeune homme, il recueille les éléments d'un examen professionnel auprès de l'enfant, des parents, des instituteurs et d'autres personnes compétentes ; puis, le conseiller de vocation

procède à l'examen du candidat et propose à l'office une décision qui est communiquée à l'intéressé ou à ses parents.

L'apprentissage, complément indispensable de l'école. — En attendant que notre jeunesse puisse bénéficier des avantages d'un office d'orientation professionnelle, il y a une conviction qui doit se graver profondément dans l'esprit des parents et des jeunes gens : c'est qu'un apprentissage s'impose presque au même titre que l'instruction primaire dont il est le complément indispensable. Pourquoi ? Pour mieux gagner sa vie et pour acquérir une plus-value personnelle. Pour mieux gagner ma vie ? Comme commissionnaire, je puis gagner tout de suite le triple d'un apprenti ! Mauvaise spéculation. Votre camarade qui s'attarde à l'apprentissage d'un métier aura dans trois ans le même salaire ; dans six ans, il aura largement rattrapé son retard, et, à partir de ce moment, il vous dépasse rapidement. Mais pourquoi insister sur un fait évident. Celui qui s'est initié à un métier n'a pas seulement forgé un instrument de travail payé ; il s'est surtout perfectionné lui-même : habileté, savoir-faire des mains et des bras exercés, un coup d'œil sûr, le sens de ce qui est beau, voilà des choses qui rehaussent les individus et les placent au-dessus des hommes sans profession. Indépendamment du salaire, le travail d'un ouvrier qualifié produit un fruit exquis et durable : la joie d'être l'auteur d'une œuvre bien faite. Cette joie pure toute seule payerait largement un apprentissage.

A la garde de Dieu ! — Une fois la question de la profession tranchée, que les parents ne craignent pas de lancer leurs fils dans la vie avec ses difficultés et ses épreuves, en les prémunissant avec sagesse contre les dangers du nouveau milieu, contre les séductions d'une plus grande liberté.

C. G.

A propos des « Davidées »

Un laboureur qui se promène au milieu des champs est ordinairement peu sensible à l'éclat et à la grâce des fleurs qu'il rencontre sous chacun de ses pas. S'il s'arrêtait pourtant à considérer même la plus humble d'entre elles, si rude soit-il, il se sentirait singulièrement ému en reconnaissant le doigt du divin Artiste dans ces fragiles beautés.

Or, nous marchons tous, à notre époque dite « sociale », au milieu d'une floraison exubérante d'œuvres de toutes les couleurs. Et nous ressemblons à ce brave paysan. L'accoutumance, l'abondance nous ont plus ou moins blasés, c'est-à-dire nous ont rendus plus ou moins égoïstes.

Evidemment, nous n'allons pas dire qu'il faut s'intéresser à toutes les œuvres. La vie n'y suffirait pas et serait d'ailleurs une vie perdue, les œuvres n'étant qu'un moyen d'atteindre au *bene vivere*, au mieux être, dont parle saint Thomas d'Aquin.

Mais dans le choix immense qui nous est offert, penchons-nous sur celles qui portent des semences de la vie éternelle : les œuvres catholiques ; et parmi celles-ci — car Dieu sait comme elles sont nombreuses ! — ayons une affection particulière pour celles d'abord